

tenue sous la présidence de Monsieur PECCHIOLI, assisté(e)
de Monsieur JUSTE et Madame HOUVET, Conseillers
En présence de Madame PILIDJIAN, Rapporteuse publique
Madame BOUCHUT, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2310157 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Renvoi CAA 2301148 : Annuler l'ordonnance n° 2300425 du président de la 4ème chambre du Tribunal administratif de Marseille du 14 mars 2023 qui a rejeté sa requête demandant l'annulation de la décision de non-opposition à déclaration préalable n° DP 13 001 22J0781, délivrée par la maire d'Aix-en-Provence à la Société Française de Radiotéléphonie le 16 novembre 2022.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LOCAFIMO	AARPI GIDE LOYRETTE NOUEL (Cour)
Défendeur	SFR	Maître BIDAULT Laurent (Cour)
	COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)

02) DOSSIER N° 2400107 RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté pris par la Commune de MARSEILLE le 22 juillet 2023 portant permis de construire n° PC 0130552300308P0 au profit de la SASU MELLIMMO.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	SCP A
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
	SASU MELLIMMO	Maître CONSTANZA Franck

09 heures 00

03) DOSSIER N° 2204684 RAPPORTEUR: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire Annuler la décision du 2 mai 2022 ordonnant la prolongation d'isolement de Monsieur S.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître DAVID Benoît (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

04) DOSSIER N° 2302494 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Annuler la décision du directeur du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse du 13 février 2023 portant suspension de son permis de visite à son compagnon.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	M T détenu. Madame B	Maître DAVID Benoît (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

05) DOSSIER N° 2405193 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Annuler la DP n°00506122P0341 accordé à Mme G par la commune de GAP.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P	Monsieur P
Défendeur	COMMUNE DE GAP Madame G	SCP ALPAVOCAT SCP ALPAZUR AVOCATS

09 heures 00

06) DOSSIER N° 2201543 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté en date du 6 septembre 2021 par lequel le maire de la commune de Gémenos a retiré le permis de construire tacite enregistré sous le numéro PC 01304221A0011.

Nom des parties

Demandeur Madame B

Monsieur B

Défendeur COMMUNE DE GEMENOS

Représentants des parties

GAILLARD OSTER ASSOCIES (Cour)

GAILLARD OSTER ASSOCIES (Cour)

SELARL GRIMALDI & ASSOCIES

07) DOSSIER N° 2403659 RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de la commune de Marseille en date du 17 octobre 2023, accordant un permis de construire n° PC 0130552201184P0 à la SAS Green City Immobilier.

Nom des parties

Demandeur RÉSIDENCE LE FLORENCE

Défendeur COMMUNE DE MARSEILLE

SAS GREEN CITY IMMOBILIER

Représentants des parties

CABINET NAUDIN AVOCATS JURISTES (Cour)

SCP COURRECH & ASSOCIES

09 heures 00

08)

DOSSIER N° 2403771

RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire

Annuler l'arrêté de permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
Annuler la décision tacite de rejet du recours gracieux formé à l'encontre du permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
Annuler l'arrêté rectificatif en date du 13 décembre 2023 portant rectification d'une erreur matérielle à L'arrêté de permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
- ANNULER la décision tacite de rejet du recours gracieux formé à l'encontre L'arrêté rectificatif en date du 13 décembre 2023 portant rectification d'une erreur matérielle à L'arrêté de permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
- ANNULER l'autorisation tacite en date du 28 août 2023 portant autorisation du même projet.

Nom des parties

Demandeur

Madame G
Monsieur F

Représentants des parties

Maître LOISEAU Sophie (Cour)
Maître LOISEAU Sophie (Cour)

Défendeur

COMMUNE DE MARSEILLE
SAS GREEN CITY IMMOBILIER

SCP COURRECH & ASSOCIES

09 heures 00

09) DOSSIER N° 2403775 RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
Annuler la décision tacite de rejet du recours gracieux formé à l'encontre du permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
Annuler l'arrêté rectificatif en date du 13 décembre 2023 portant rectification d'une erreur matérielle à L'arrêté de permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
Annuler la décision tacite de rejet du recours gracieux formé à l'encontre L'arrêté rectificatif en date du 13 décembre 2023 portant rectification d'une erreur matérielle à L'arrêté de permis de construire n° PC 013055 22 01184P0 en date du 17 octobre 2023.
Annuler l'autorisation tacite en date du 28 août 2023 portant autorisation du même projet.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES LES MAJOLIQUES Monsieur B Madame B Madame A Monsieur V	Maître LOISEAU Sophie (Cour) Maître LOISEAU Sophie (Cour) Maître LOISEAU Sophie (Cour) Maître LOISEAU Sophie (Cour) Maître LOISEAU Sophie (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE SAS GREEN CITY IMMOBILIER	SCP COURRECH & ASSOCIES

09 heures 00

10)	DOSSIER N° 2311377	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 31 juillet 2021 par lequel le maire de Simiane-Collongue a délivré à la société civile de construction vente Les hauts de Gadie un permis de construire PC 01310723K0012 pour la création de 130 logements, d'un local destiné à des bureaux, et de parkings en sous-sol sur des parcelles cadastrées section AL n°37, 38 et 39 sur le territoire de la commune de Simiane-Collongue ; ensemble la décision du 3 octobre 2023 par laquelle le maire de Simiane-Collongue a rejeté le recours gracieux dirigé contre l'arrêté du 31 juillet 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C Monsieur R Monsieur B Monsieur Q Monsieur et Madame A Monsieur G Monsieur M Monsieur G Monsieur C Monsieur J Monsieur L Monsieur M Monsieur L COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE	SELARLU LPR AVOCAT (Cour) SELARLU LPR AVOCAT (Cour)
Défendeur	SCCV LES HAUTS DE GABIE	Maître LOISEAU Sophie (Cour) Maître IBANEZ Patrice
11)	DOSSIER N° 2302761	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 12 décembre 2022 par laquelle le directeur de la maison centrale d'Arles refuse de lui louer un téléviseur.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2306335	RAPPORTEUR: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler la décision en date du 25 mai 2023 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille a rejeté son recours administratif préalable obligatoire l'encontre de la sanction disciplinaire qui lui a été infligée le 4 mai 2023 par la commission de discipline de la Maison Centrale d'Arles.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
13)	DOSSIER N° 2304078	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire - Demande la condamnation de l'Etat à lui verser la somme de 1.000 euros assortie des intérêts au taux légal, eux-mêmes capitalisés en réparation du préjudice subi à la suite de fouilles pratiquées de décembre 2021 à juillet 2022 à la maison d'arrêt d'Arles où il était incarcéré.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
14)	DOSSIER N° 2204879	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 31 janvier 2022 par lequel la commune de Chabottes a accordé le permis de construire n° PC 00502921H0008 à la SCCV LES ESTEVE.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D Monsieur D Madame A Monsieur B	SCP ALPAZUR AVOCATS SCP ALPAZUR AVOCATS SCP ALPAZUR AVOCATS SCP ALPAZUR AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE CHABOTTES SCCV LES ESTEVES	SELARL ROUANET AVOCATS Maître CONSTANZA Franck

09 heures 00

15) DOSSIER N° 2204820 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté de permis de construire du 31 janvier 2022 délivré à la SCCV Les Esteves, sous le n° PC 00502921H0008.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	SCP GOBERT & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE CHABOTTES SCCV LES ESTEVES	SELARL ROUANET AVOCATS Maître CONSTANZA Franck

16) DOSSIER N° 2207241 RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de la commune de PELISSANNE du 14 mars 2022 portant permis de construire n° PC 01306921E0106 pour M. G.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	SCP A - SUSINI
Défendeur	COMMUNE DE PELISSANNE Madame G	Maître BLANCHARD Sandra (Cour)

17) DOSSIER N° 2301711 RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de la commune de PELISSANNE du 06 janvier 2023 portant permis de construire n° PC 013 069 22 E0055.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	SCP A - SUSINI
Défendeur	COMMUNE DE PELISSANNE Madame G	Maître BLANCHARD Sandra (Cour)

09 heures 00

18)	DOSSIER N° 2202486	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 11 octobre 2021 n° PC 01307121C0057, délivré par la commune des PENNES MIRABEAU (13170) portant autorisation de construire deux bâtiments collectifs regroupant 40 logements et 78 places de parkings.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame H	Maître BRONZANI Céline (Cour)
	Monsieur M	Maître BRONZANI Céline (Cour)
Défendeur	COMMUNE DES PENNES MIRABEAU SSCV MIRABEAU SINIERE	SCP B & ASSOCIES Maître LESSI Marie (Cour)
19)	DOSSIER N° 2209970	RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE
Titre de l'affaire	Enjoindre au directeur du CD de SALON DE PROVENCE de retirer la sanction disciplinaire du 22/09/2022, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent jugement sous astreinte de 100 euros par jour de retard, avec intérêts et capitalisation.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître BONZI Marjorie (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
20)	DOSSIER N° 2108216	RAPPORTEURE: Madame Audrey HOUVET
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de refus de permis de construire PC 01309621W0003 du 16 juillet 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	SELARL D ET ASSOCIÉS (Cour)
	COMMUNE DE LES SAINTES MARIES DE LA MER	Défendeur

09 heures 00

21) DOSSIER N° 2303940 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Annuler la décision du 15 mars 2023 par laquelle le directeur interrégional des services pénitentiaires Sud-Est a prononcé le placement de Monsieur S au sein de l'unité pour détenus violents de l'établissement pénitentiaire des Baumettes.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître CAROSSO Pierre (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

22) DOSSIER N° 2205998 RAPPORTEUR: Monsieur Cédric JUSTE

Titre de l'affaire Enjoindre au service de l'urbanisme de faire procéder aux rectifications concernant les parcelles 183 et 184 sise 3 rue des Moulons, Barcelonnette.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P	Madame P
Défendeur	COMMUNE DE BARCELONNETTE SERVICE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE DE DIGNE LES BAINS	

Arrêté le 03/09/2025
Le président du tribunal